



## APPEL A PROJET AIDES AUX DOCTORANTS

### Notice descriptive

**L'École doctorale du Pacifique procède à un appel à projets pour l'aide à la recherche des doctorant(e)s au titre de l'année 2022.**

**L'Ecole Doctorale consacre chaque année un budget de 1 500 000 XPF en fonctionnement ou investissement destiné à apporter un soutien financier aux doctorant(e)s qui participent à des conférences ou colloques scientifiques nationaux ou internationaux, ou qui ont besoin d'acquérir du matériel.**

**Les aides à l'impression de la thèse sont exclues de cet appel.**

### Modalités

**Les dossiers, en cas d'acquisition de matériel, doivent comporter un devis complet tenant compte du prix du matériel et du tarif de transport et de dédouanement (en cas d'acquisition hors de la Polynésie française).**

**Le formulaire de demande doit être complété en renseignant toutes les rubriques et visé par le directeur de thèse et de laboratoire.**

**A renvoyer à [ecole-doctorale@upf.pf](mailto:ecole-doctorale@upf.pf) au plus tard le Vendredi 18 février 2022 à 12h.**

### Processus de décision

**La sélection des candidatures est effectuée de façon collégiale par le conseil de l'Ecole Doctorale et le résultat est communiqué aux porteurs de projets et aux candidats.**

## Date de Limite de réponse

**La date limite de retour de la fiche - réponse à l'appel à projet aide aux doctorants est fixée au :**

**A renvoyer à [ecole-doctorale@upf.pf](mailto:ecole-doctorale@upf.pf) au plus tard le Vendredi 18 février 2022 à 12h.**

**Les fiches réponses dûment complétés doivent, impérativement, être signées par le directeur de thèse et le directeur de laboratoire d'accueil.**

**La fiche-réponse de demande d'aide aux doctorants doit être retournée par voie électronique à l'Ecole Doctorale :**

**[ecole-doctorale@upf.pf](mailto:ecole-doctorale@upf.pf)**